
Avis aux personnes intéressées

Vu la requête de Barnabé Parent de la paroisse de Charlesbourg, cultivateur, le consentement et les autres documents produits, nous accordons les conclusions de la dite requête, et en conséquence déclarons, le dit Barnabé Parent libéré de la charge d'administrateur des biens de feu Marie Jeanne Poulin, veuve de Etienne Trottier Desautier Beaubien et nommons le Révérend David Gosselin, curé de la paroisse de Charlesbourg, exécuteur testamentaire pour gérer et administrer les biens de la succession de la dite feu Marie Jeanne Poulin, conformément à ses dernières volontés exprimées dans son testament reçu par M^{re} Roger Lelièvre, Notaire, le 28 décembre 1808.

Québec, 11 décembre 1899.

L. B. CARON, J. C. S.

Vraie copie,

Québec, 11 décembre 1899. J. BÉLANGER, Dep. P. C. S.

Blioiographie

"Manuel de l'institution catholique de la Province de Québec" préparé par Paul Decazes, secrétaire du département de l'Instruction publique. Vol. in-12, pages 95. Québec, imprimerie Darveau, 1900.

Ce Compendium de la loi de l'instruction publique est utile non seulement au personnel enseignant, mais aussi aux commissaires et aux curés.

Une scène à la Haute-Cour du Sénat

M. Déroulède (sans se lever). — Après ce qui vient d'être dit, n'ayant aucun doute sur la soumission de la magistrature assise aux ordres du gouvernement. . .

Le P. — Je vous arrête, vous venez d'insulter la magistrature.

M. Déroulède (montrant le Parquet). — Oui, celle-ci et celle-là.

Le P. — Vous n'avez plus la parole.

M. Déroulède (continuant). — J'ai surmonté la douleur physique, j'ai surmonté la répugnance que votre vue m'inspire. . .